

## **Un démarche consensuelle nationale produit une mise à jour des lignes directrices sur la protection solaire pour les Canadiens**

Ottawa, le 6 juin 2016 – Des représentants de 28 organisations de toutes les régions du pays ont uni leurs efforts pour produire un ensemble de lignes directrices à jour sur la protection solaire afin d'assurer que la population reçoit un message uniforme sur les mesures à prendre pour réduire le risque de cancer de la peau.

Les lignes directrices ont été prêtes à temps pour la Semaine de prudence au soleil, organisée chaque année en juin par l'Association canadienne de dermatologie (ACD), et qui a lieu cette année du 6 au 12 juin.

Le projet de lignes directrices a reçu l'appui de plusieurs agences, dont Action cancer Ontario (ACO), la Société canadienne du cancer (SCC) et l'ACD. Un comité a été formé pour mettre en place la démarche consensuelle nationale qui a permis de produire une version définitive publique des lignes directrices.

« Il est vraiment très important que tous nos messages adressés au public soient rigoureusement étayés par des données scientifiques », dit la D<sup>re</sup> Jennifer Beecker, porte-parole nationale du Programme de prudence au soleil de l'ACD. « De plus, lorsque 28 organisations préparent leur propre matériel éducatif, les variations sont inévitables. Or, ce nouveau document permettra l'uniformisation de nos messages. »

« Le cancer de la peau est un des cancers les plus faciles à prévenir », souligne la D<sup>re</sup> Beecker. « Pourtant, l'incidence du cancer de la peau ne cesse d'augmenter. Pour enrayer cette tendance, il est vital que les efforts d'éducation publique soient cohérents. »

« Ce projet est un exemple parfait de ce que l'on peut accomplir lorsque des organisations qui partagent les mêmes intérêts unissent leurs efforts », dit la D<sup>re</sup> Beecker. « Je crois que cette réalisation ouvre une nouvelle étape de collaboration et de concertation dans notre travail qui vise à faire diminuer l'incidence du cancer de la peau au Canada. »

Le travail s'est appuyé sur une étude des messages d'intérêt public existants réalisée en 2013 par le Groupe de travail ontarien sur la prudence au soleil (Ontario Sun Safety Working Group – OSSWG), en consultation avec un panel scientifique. Le comité directeur national constitué par l'ACO, la SCC et l'ACD a pris comme point de départ le résultat de l'étude du OSSWG et en a d'abord actualisé certains éléments, puis a intégré au document les commentaires des examinateurs externes, dans une optique d'éducation publique. Il a ensuite :

- Engagé un expert en communications sur la santé
- Dressé la liste des parties prenantes et des intervenants au pays
- Formulé des critères et établi un cadre consensuel
- Organisé un atelier des intervenants
- Sondé les intervenants au sujet du contenu du message, avant et après l'atelier

Le résultat est un ensemble de messages conviviaux acceptés par les organisations qui interviennent en éducation publique sur la sécurité au soleil, qui seront utilisés uniformément dans tout leur matériel éducatif.

Les messages contiennent des renseignements de base – quand il faut se protéger du soleil (lorsque l'indice UV est de 3 ou plus), quel facteur de protection solaire (FPS) il faut rechercher lorsqu'on achète des produits à écran solaire (au moins 30) – et un avertissement de ne pas utiliser d'appareils de bronzage artificiel. Ils donnent aussi des conseils sur l'ombre, les vêtements, les écrans solaires et la protection des yeux.

Voici les principaux énoncés des mesures recommandées :

*Profitez du soleil en toute sécurité : protégez votre peau, protégez vos yeux.*

### **Protégez votre peau**

- Lorsque l'indice UV est de 3 ou plus, protégez votre peau le plus possible. En général, l'indice UV au Canada est de 3 ou plus entre 11 h et 15 h, du mois d'avril au mois de septembre, et ce même si le ciel est nuageux.
  - Restez à l'ombre. Au besoin, munissez-vous d'un parasol ou d'un parapluie qui puisse vous faire de l'ombre.
  - Portez un chapeau à large rebord et des vêtements qui couvrent la plus grande surface de peau possible, en fonction des activités et de la météo.
  - Utilisez un écran solaire à facteur de protection solaire (FPS) d'au moins 30 et dont l'étiquette comporte les mentions « à large spectre » et « résiste à l'eau ». Appliquez-le généreusement sur la peau non recouverte par les vêtements et renouvelez l'application au besoin.
- Évitez les lits de bronzage et autres appareils de bronzage artificiel ne vous exposez pas délibérément au soleil pour bronzer. Évitez les coups de soleil.

### **Protégez vos yeux**

- Portez des lunettes de soleil ou des lunettes de prescription dont les lentilles protègent des rayons UV.
- Portez un chapeau à large rebord pour protéger vos yeux encore mieux.

### **La Semaine de prudence au soleil**

L'Association canadienne de dermatologie organise au début de l'été une campagne nationale, la Semaine de prudence au soleil, depuis 1989. La campagne vise à éduquer les Canadiens au sujet des dangers de l'excès de soleil et à aider à enrayer l'incidence croissante du cancer de la peau au Canada. La Semaine de prudence au soleil de cette année s'étend du lundi 6 au dimanche 12 juin; de nombreux événements et activités sont organisés un peu partout au pays, notamment des séances gratuites de dépistage du cancer de la peau, des événements communautaires et des visites scolaires de dermatologues.

### **Au sujet de l'ACD**

L'Association canadienne de dermatologie, fondée en 1925, représente les dermatologues du Canada. L'Association offre un accès facile à la source la plus importante et la plus fiable de savoir médical en dermatologie. L'ACD a pour mission de faire avancer la science et l'art de la médecine et de la chirurgie dans le domaine des soins de la peau, des cheveux et des ongles, d'offrir du perfectionnement professionnel continu à ses membres, d'appuyer et d'améliorer les soins aux patients, de sensibiliser le public à la protection solaire et aux autres aspects de la santé de la peau et de promouvoir la santé de la peau, des cheveux et des ongles, la vie durant. Ce faisant, l'ACD informe et habilite aussi bien les professionnels de la médecine que le public canadien. Pour en savoir plus au sujet du travail de l'ACD, consulter <http://www.dermatology.ca/fr> ou participez à la conversation sur <http://www.Twitter.com/CdnDermatology> ou sur [www.Facebook.com/CdnDermatology](http://www.Facebook.com/CdnDermatology).

### **Au sujet d'ACO**

Action Cancer Ontario (ACO) est une agence du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et le principal conseiller du gouvernement de l'Ontario pour les réseaux des soins du cancer et des maladies rénales, ainsi que pour l'accès aux services de soins de santé essentiels. ACO a pour mission de participer à l'amélioration du rendement de nos systèmes de santé en Ontario en préconisant la qualité, l'imputabilité, l'innovation et la valeur. ACO utilise ses infrastructures, ses actifs et ses modèles pour améliorer les systèmes de soin du cancer et des maladies rénales chroniques de la province. De plus, ACO distribue et supervise les fonds attribués aux soins de santé qui sont destinés aux hôpitaux et autres fournisseurs de soins en oncologie et traitement des maladies rénales chroniques, ce qui leur permet de dispenser au moment opportun des services de grande qualité et d'améliorer l'accès aux soins.

### **Au sujet de la SCC**

La Société canadienne du cancer est un organisme bénévole national, à caractère communautaire, dont la mission est l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par le cancer. Grâce à nos donateurs et à nos bénévoles, la Société réussit à avoir le plus d'impact possible, contre le plus grand nombre de cancers, dans le plus grand nombre possible de communautés au Canada. Pour en savoir plus, consulter le site Web [cancer.ca](http://www.cancer.ca) ou téléphonez à notre ligne sans frais d'information bilingue sur le cancer, au 1-888-939-3333 (TTY 1-866-786-3934). Renseignez-vous davantage ici : <http://www.cancer.ca/fr-ca/about-us/for-media/media-releases/ontario/2016/april/hpv-boys/?region=on>.

### **Pour obtenir plus d'information prière de communiquer avec :**

Nimmi Sidhu, coordonnatrice, Communications  
Bureau : (613) 738-1748, poste 228  
[nsidhu@dermatology.ca](mailto:nsidhu@dermatology.ca)